GE UNI R DL
GE UNI RS DL

F CENTRALE DE COMMANDE POUR PORTAILS À 2 BATTANTS.

INSTRUCTIONS ET CONSEILS POUR L'INSTALLATION, L'UTILISATION ET L'ENTRETIEN.

LIFE home integration

VERSIONE 10/2009

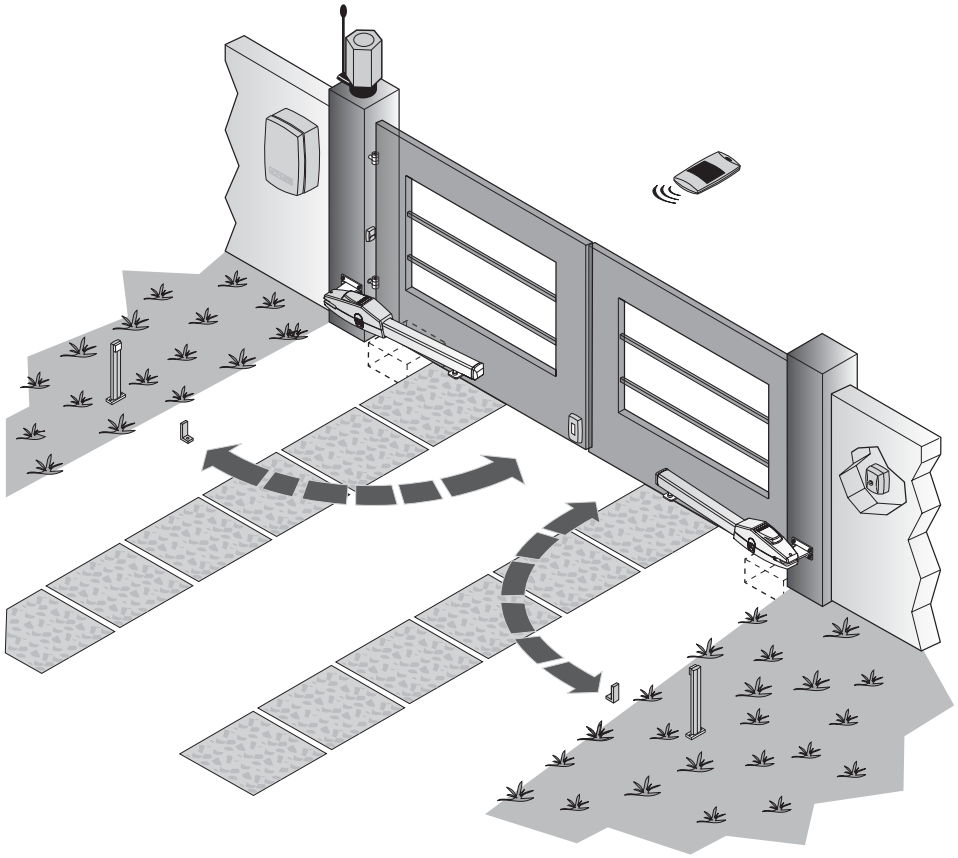

GE UNI R.DL.

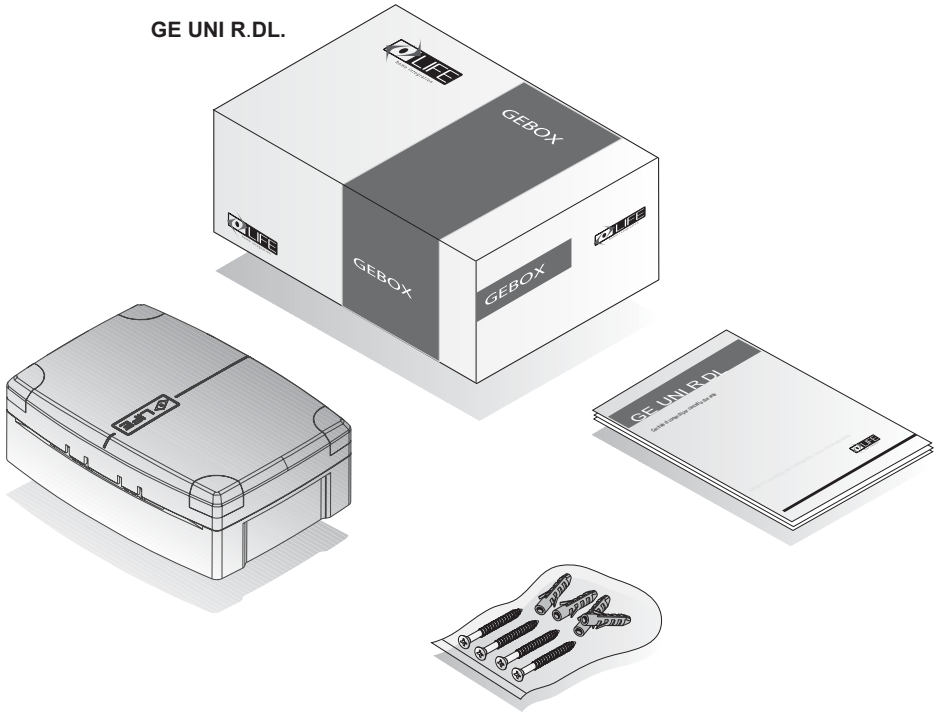

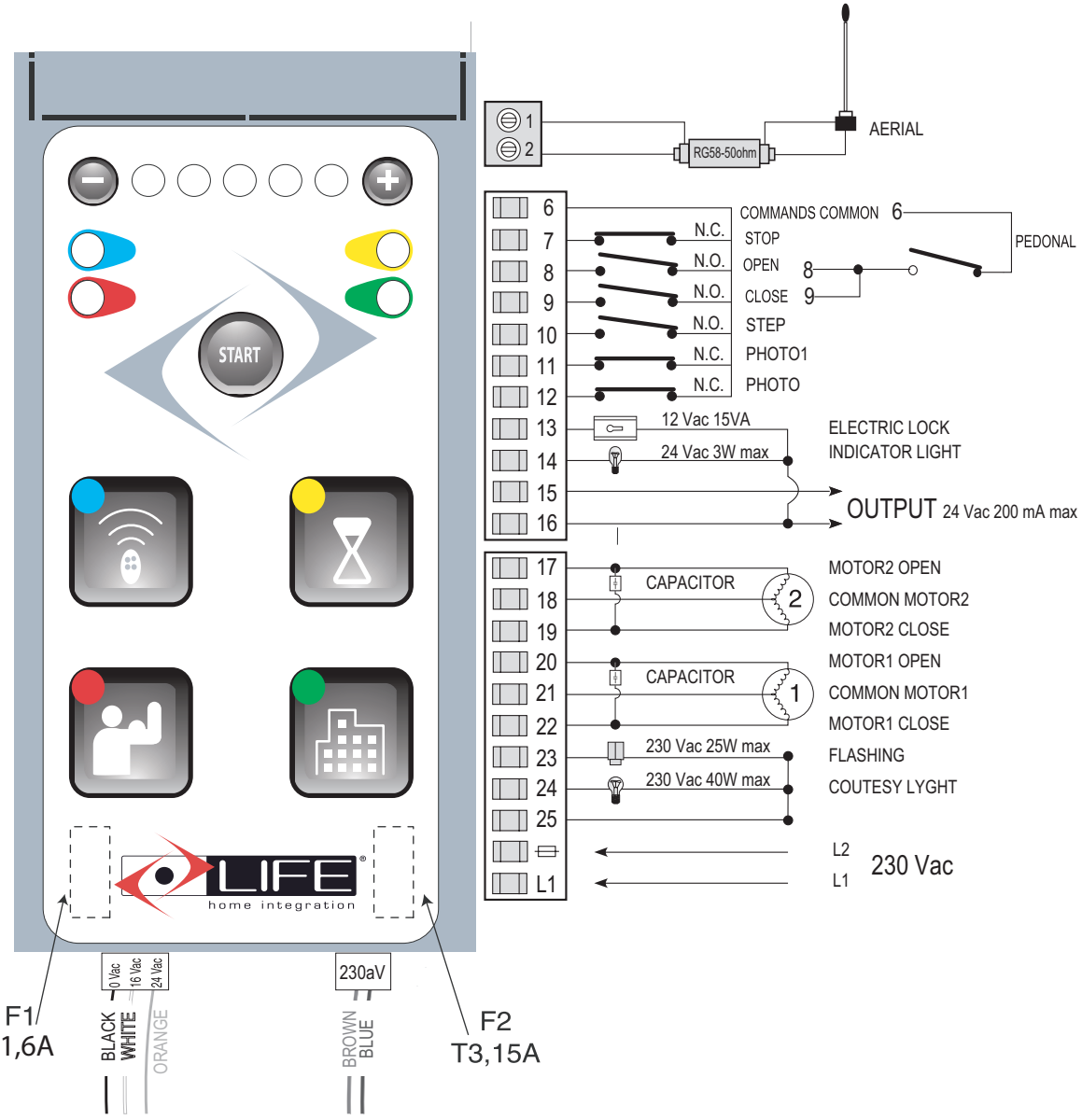
1
2
AERIAL
RG58-50ohm
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
COMMANDS COMMON
N.C.
STOP
N.O.
OPEN
N.O.
CLOSE
N.O.
STEP
N.C.
PHOTO1
N.C.
PHOTO
PEDONAL
12 Vac 15VA
24 Vac 3W max
ELECTRIC LOCK
INDICATOR LIGHT
OUTPUT 24 Vac 200 mA max
17
18
19
20
21
22
23
24
25
L1
CAPACITOR
2
CAPACITOR
1
MOTOR2 OPEN
COMMON MOTOR2
MOTOR2 CLOSE
MOTOR1 OPEN
COMMON MOTOR1
MOTOR1 CLOSE
230 Vac 25W max
230 Vac 40W max
FLASHING
COUTESY LYGHT
L2
L1
230 Vac
START
LIFE
home integration
0 Vac
16 Vac
24 Vac
230aV
BLACK
WHITE
ORANGE
BROWN
BLUE
F1
T1,6A
F2
T3,15A

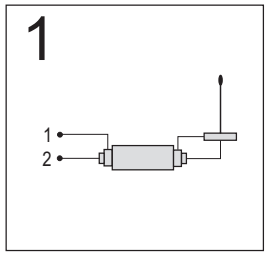
1
1
2

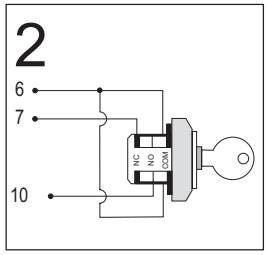
2
6
7
10
NC
NO
COM

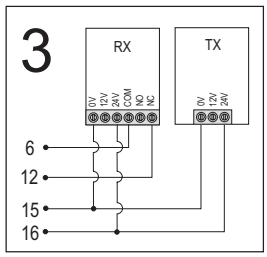
3
RX
TX
0V
12V
24V
COM
NO
NC
6
12
15
16

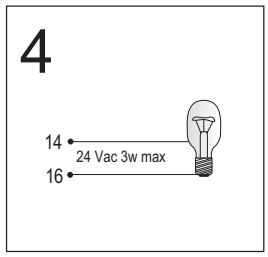
4
14
24 Vac 3w max
16

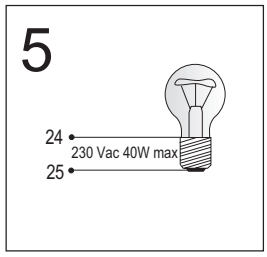
5
24
230 Vac 40W max
25

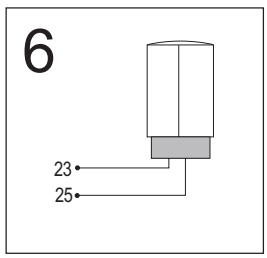
6
23
25

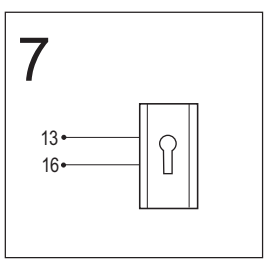
7
13
16

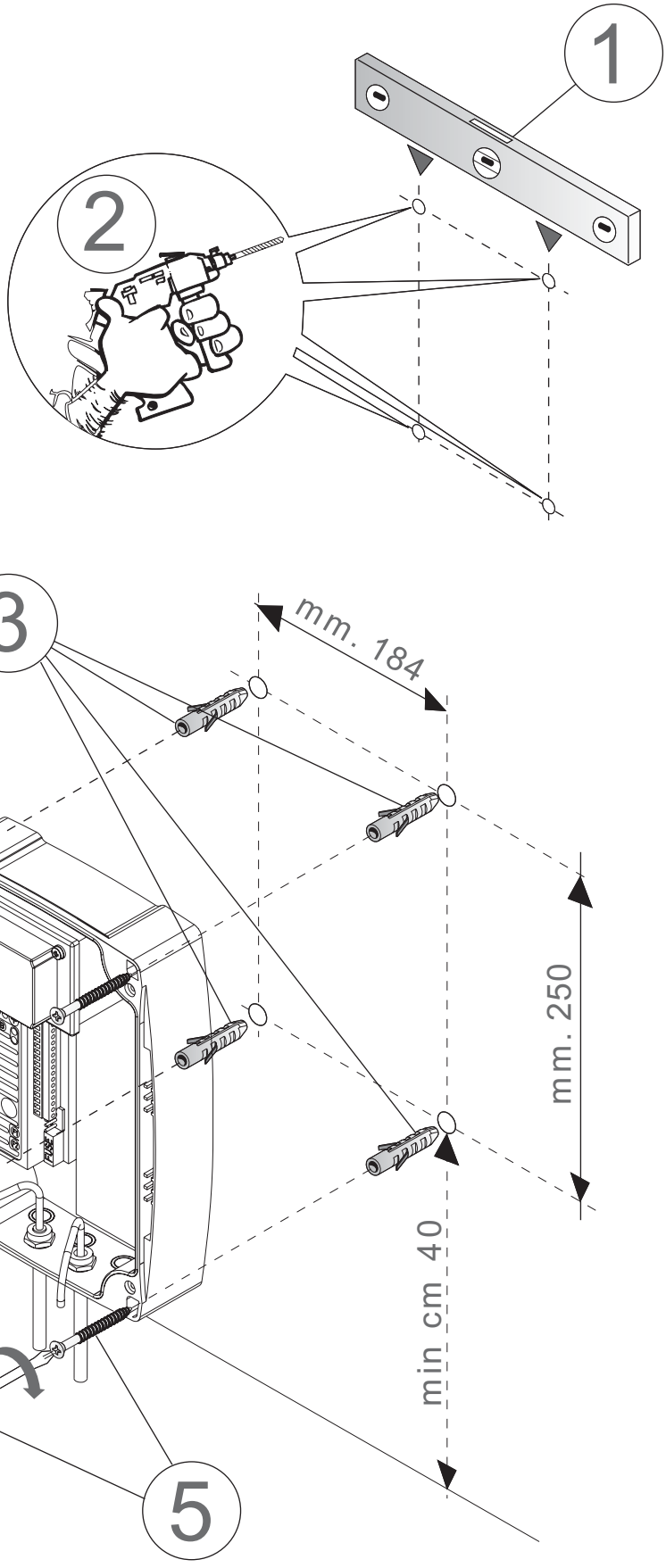
1
2
3
4
5
mm. 184
mm. 250
min cm 40

INSTALLATION RAPIDE

DEFINITION DES FINS DE COURSE

S'assurer d'avoir fixé les fins de course mécaniques d'ouverture et de fermeture de l'automatisme.

PHASE 1

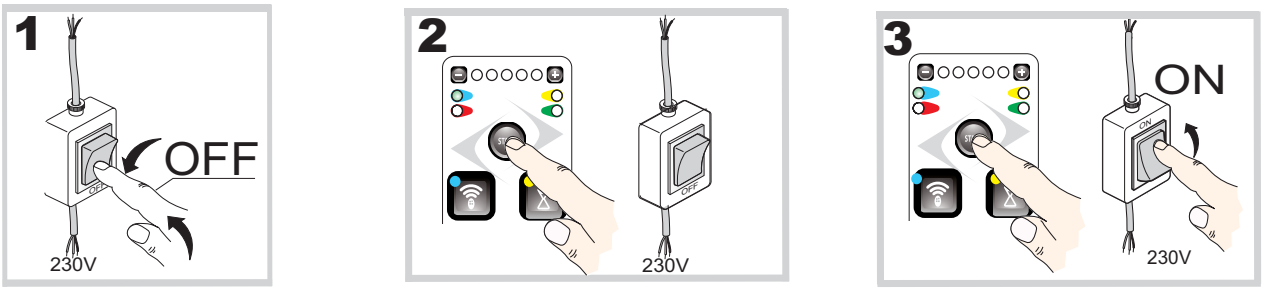

N.B. Dans le cas d'un seul moteur, sélectionner OPTION 2 dans le menu "ACTIVATION MOTEUR SIMPLE" et effectuer le branchement sur les borniers : 20-21-22

PHASE 2

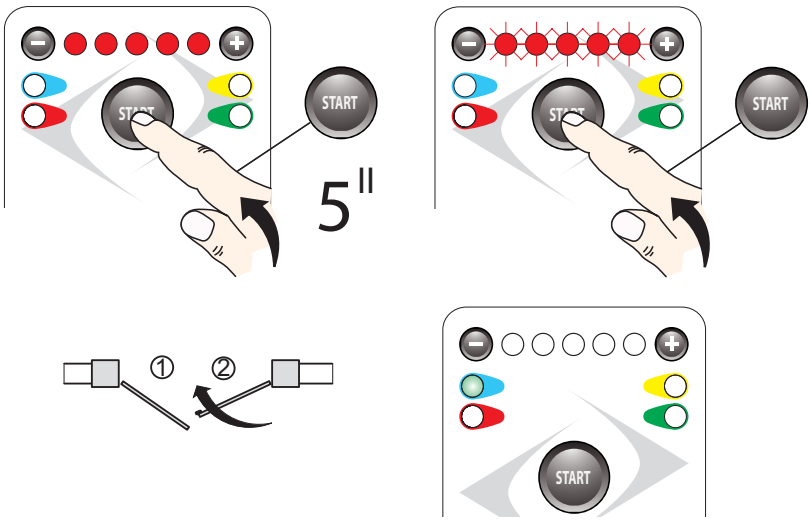

PROGRAMMATION DE LA COURSE

a) Positionner les battants à 45°

b) Appuyer sur pendant 5 secondes, les 5 voyants s'allument tout d'abord et puis clignotent.

c) Appuyer sur et le portail commence sa course. Si le portail s'ouvre appuyer une nouvelle fois sour pour inverser le mouvement.

Le premier fins de course a être règlé doit être ce de la fermature.

Fermeture volet 2, fermeture volet 1, ouverture volet 1 avec déphasage fix ouverture volet 2. Fermeture volet 2 avec déphasage fix fermerture volet 1.

Au cas où le résultat n'est pas satisfaisant c'est possible exécuter une programmation manuelle pour définer les déphasages.
Regarde le chapitre.

PHASE 3

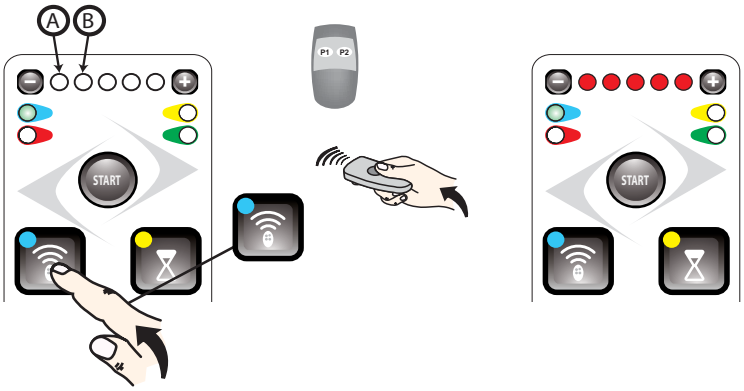

APPRENTISSAGE DE LA COMMANDE RADIO D'OUVERTURE TOTALE

a) Appuyer sur , le voyant vert (**GAUCHE**) s'allume.

b) Tenir appuyée la touche **(P)** de la radiocommande jusqu'à ce que s'allument les cinq voyants .

c) Attendre 25 secondes ou appuyer de nouveau sur 2 fois pour sortir.

APPRENTISSAGE DE LA COMMANDE RADIO D'OUVERTURE POUR LES PIÉTONS

a) Presse , deux fois le voyant verd (gauche) et le led rouge (droite) s'allument.

b) Presse le bouton **P2** du radio commande jusqu'a ce que s'allument les cinq voyants. Le leds s'illuminent .

L'automatisme est maintenant programmé.

La modalité **SEMI-AUTOMATIQUE** est maintenant programmée: en déclenchant la commande "**PAS-A-PAS**" l'automatisme change son mouvement selon la séquence 1 – **OUVERTURE** 2 – **STOP** 3 – **FERMETURE** 4 – **STOP**.

1. Schéma des branchements côté droit de la centrale

Le tableau ci-dessous indique le schéma des borniers de branchement pour l'antenne, les différentes commandes, l'alimentation des différents dispositifs (lumière témoin, serrure électrique, clignotant, lumière de courtoisie, cellules, sélecteurs). Ces borniers sont ceux verticaux, situés sur le côté droit de la centrale, et numérotés de 1 à L1.

Borniers	Description (VOIR SCHEMA ELECTRIQUE Page. 2A)	
1	**ANTENNE**: entrée causse antenne	Utiliser un fil RG58- 50ohm.
2	**ANTENNE**: entrée fil antenne	
6	**COMMUN DES COMMANDES ET DES CELLULES**: pour les entrées stop, ouverture, fermeture, pas-à-pas et photo.	
6 - 7	**STOP***: entrée N.C. programmable, commande l'arrêt du portail. A cette commande il est possible de brancher des dispositifs de sécurité, comme un bouton-poussoir d'arrêt d'urgence. A commande relâchée, la fermeture automatique n'est jamais effectuée, il faut donner une nouvelle commande de mouvement. **Laisser le pont si aucun dispositif n'est prévu**.	
6 - 8	**OUVERTURE**: entrée N.O, commande l'ouverture du portail.	
6 - 9	**FERMETURE**: entrée N.O. commande la fermeture du portail.	
6 - 10	**PAS-A-PAS**: entrée N.O. commande le mouvement du portail selon les cycles suivants: MODALITE SEMI-AUTOMATIQUE: Ouverture, stop, fermeture, stop. MODALITE QUATRE PAS: Ouverture, pause, fermeture, pause. MODALITE' DEUX PAS: Ouverture – Fermeture. MODALITE COLLECTIF: Ouverture.	
6 - 11	**PHOTO1***: entrée N.C. programmable pour les cellules ou dispositifs de sécurité. Détermine l'arrêt du portail en ouverture et en fermeture. Le mouvement est repris en ouverture lorsque la cellule ou le dispositif de sécurité est libéré. **Laisser le pont si aucun dispositif n'est prévu**.	
6 - 12	**PHOTO**: entrée N.C. pour les cellules ou dispositifs de sécurité. N'intervient pas en phase d'ouverture; en phase de fermeture détermine l'inversion du mouvement du portail jusqu'à l'ouverture. **Laisser le pont si aucun dispositif n'est prévu**.	
16 - 13	**SERRURE ELECTRIQUE**: sortie 12 Vac pour le branchement de la serrure électrique à 12 Vac 15 VA.	
16 - 14	**LUMIERE TEMOIN**: sortie 24Vac 3W max, pour le branchement d'une lumière témoin, qui copie le fonctionnement des clignotants pendant le mouvement, et qui reste allumé à portail ouvert.	
16 - 15	**SORTIE 24 Vac**: pour l'alimentation de différents dispositifs, 200 mA max.	
16	**COMMUN, SERRURE ELECTRIQUE, LUMIERE TEMOIN, SORTIE 24 Vac.**	
17	**PHASE 1, CONDENSATEUR**	**ALIMENTATION MOTEUR 2**: Sortie 230 Vac 50 Hz.
18	**COMMUN**	
19	**PHASE 2, CONDENSATEUR**	
20	**PHASE 1, CONDENSATEUR**	**ALIMENTATION MOTEUR 1**: Sortie 230 Vac 50 Hz.
21	**COMMUN**	
22	**PHASE 2, CONDENSATEUR**	
23 - 25	**CLIGNOTANT**: sortie 230 Vac 25W max, pour le branchement du clignotant SPLENDOR SPL caractérisé par 3 types de clignotements: 1) lent en ouverture du portail; 2) rapide (temps de clignotement réduit par 2) en fermeture. 3) 3 clignotements et une pause pour signaler une anomalie, ou durant la phase d'apprentissage de la course.	
24 - 25	**LUMIERE DE COURTOISIE**: sortie 230 Vac 40W max. pour le branchement d'une lumière de courtoisie qui s'allume au début de chaque mouvement (ouverture ou fermeture) et caractérisé par un temps d'allumage réglable.	
25	**COMMUN ALIMENTATION CLIGNOTANT OU LUMIERE DE COURTOISIE.**	
L 2	**ALIMENTATION 230Vac 50Hz**, L2 entrée fusible.	
L 1		

1.1 Liste des fils électriques

Selon le type d'installation et du nombre de dispositifs installés, les fils nécessaires peuvent varier; le tableau ci-dessous indique le type de fils nécessaires pour une installation type.
Les fils utilisés sur l'installation doivent être conformes à la norme IEC 60335.

Pos.	Branchement	Type di câble
1	Ligne électrique d'alimentation	Fil 2x1,5 mm^2
2	Signaleur clignotant	Fil 2x1 mm^2
3	Antenne radio	Fil blindé type RG58 50 Ω
4	Photo Tx	Fil 2x1 mm^2
5	Photo Rx	Fil 4x1 mm^2
6	Sélecteur	Fil 3x1 mm^2
7	Serrure électrique	Fil 2x1 mm^2
8	Alimentation moteur	Fil 2x1,5 mm^2

ATTENTION: les fils utilisés doivent être adaptés au type d'installation; cette décision doit être évaluée par l'installateur.

- Tous les fils doivent être dégainés le minimum indispensable (max. 6 mm), être au plus près des borniers de branchement, pour empêcher un contact accidentel avec des parties en tension, dans le cas où un fil se débrancherait du bornier.
- En aucun cas appliquer de l'étain sur les fils qui doivent fixés à l'aide de vis sur les borniers.
- Dans le cas de fils soumis à une tension supérieur à 50 Volts RMS, et ceux à basse tension de sécurité qui rentrent en contact entre eux, le fil à tension supérieur à 50 volts RMS doit être isolé à l'aide d'une gaine, ou le fil à basse tension doit être muni d'une gaine isolante d'épaisseur d'au moins 1 mm.
- Tous les fils pour les branchements externes ne doivent pas être de type flexible à rondelle (flat twin tinsel cord).

1.1.2 Prédisposition installation électrique et branchement au réseau électrique

La prédisposition de l'installation électrique et le branchement au réseau électrique n'est pas du ressort du présent manuel. Néanmoins voici quelques consignes:

- **La ligne électrique d'alimentation doit être posée et reliée par un technicien électrique certifié ou par un installateur professionnel.**
- **La ligne d'alimentation électrique doit avoir être munie d'une protection adéquate contre les courts-circuits et les dispersions à terre.**
- **Dans le réseau d'alimentation, un dispositif de déconnection omnipolaire avec distance d'ouverture des contacts de 3,5 mm ou supérieur doit être prévu, qui assure une déconnection complète de l'alimentation.**

1.1.3 Introduction des fils électriques dans le GEBOX

a) Ouvrir du côté inférieur du boîtier les trous pré-moulés nécessaires (considérant obligatoire la séparation des fils 230v de ceux à basse tension).
b) Monter dans les trous les presses-étoupes aptes à maintenir un degré de protection idéal du boîtier.
c) Passer au travers des presses-étoupes les fils nécessaires aux branchements, les laissant environ 40 cm plus longs.
d) Fermer avec soin les presses-étoupes et sceller à l'aide de silicone les extrémités des tubes pour empêcher l'accès d'insectes et autres résidus.

1.1.4 Voyant de signalisation

Une file de 6 voyants est présente sur le côté droit de la centrale, sous les borniers. Ces voyants latéraux sont allumés lorsque le signal est présent. Pour les entrées N.C., stop, photo1 et photo, les voyants correspondants **L7**, **L11** et **L12** sont normalement allumés; pour les entrées N.O., ouverture fermeture et pas-à-pas, les voyants correspondants L8, L9 et L10 sont normalement éteints. Ces voyants signalent donc un éventuel dysfonctionnement des dispositifs branchés.

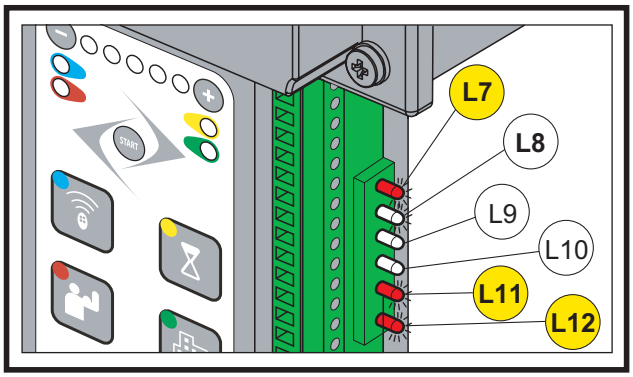

2 GESTION DE LA RADIOCOMMANDE

La centrale de commande est équipée d'un récepteur radio intégré avec mémoire de 1000 codes à 1 canal sur fréquence de 433.92 MHz avec codification LIFE Rolling code et Auto code.

2.1 Suppression d'une radiocommande apprise

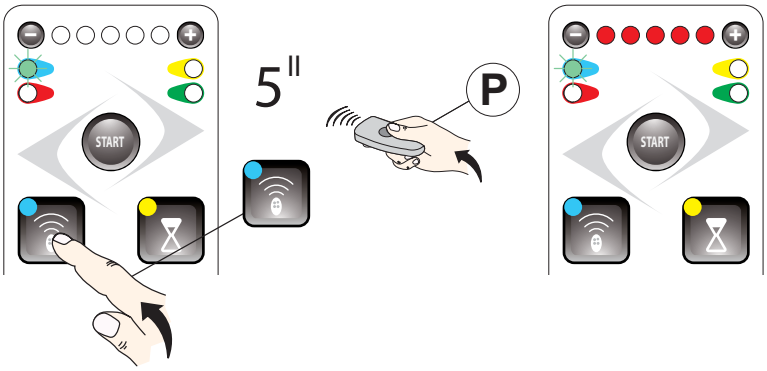

a) Appuyer sur , pendant 5 secondes, le voyant vert s'allume tout d'abord et puis clignote.

b) Tenir appuyée la touche de la radiocommande jusqu'à ce que les 5 voyants s'allument , l'émetteur est ainsi supprimé.

c) Attendre 25 secondes ou appuyer de nouveau sur pour sortir.

2.2 Suppression de toutes les radiocommandes apprises

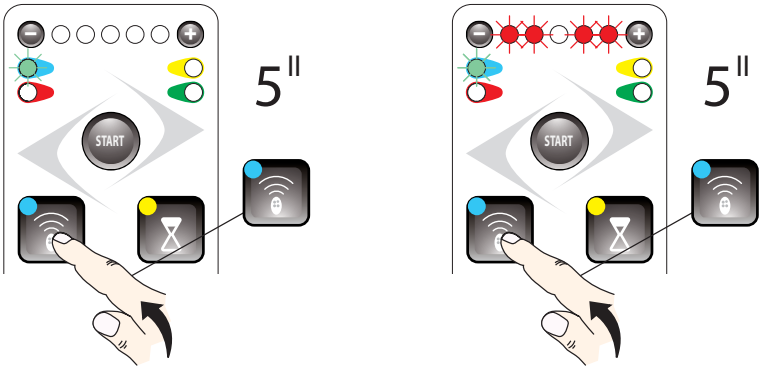

a) Appuyer sur , pendant 5 secondes, le voyant vert s'allume tout d'abord et puis clignote.

b) Appuyer pendant 5 autres secondes , les deux premiers et puis les deux derniers voyants clignotent alternative ment .
Après le clignotement alterné, tous les émetteurs appris sont supprimés.

c) Attendre 25 secondes ou appuyer de nouveau sur pour sortir.

3 REGLAGES

3.1 Modalités de fonctionnement

3 différentes modalités de fonctionnement sélectionnables sont prévues: **SEMI-AUTOMATIQUE**, **FERMETURE AUTOMATIQUE** et **COLLECTIF**.
La sélection d'une modalité annule les autres.

3.1.1 Semi-automatique

Elle est présente par défaut après avoir programmé la centrale.
Dans cette modalité, en appuyant sur la commande « **PAS-A-PAS** » l'automatisme change son mouvement selon la séquence 1 – **OUVERTURE** 2 – **STOP** 3 – **FERMETURE** 4 – **STOP**; par exemple, si l'automatisme est en train de s'ouvrir et la commande "pas-à-pas" de l'émetteur est appuyée, l'automatisme s'arrête. Vice versa si l'automatisme est fermé, il s'ouvre à la commande.

La refermeture automatique n'est pas active.

OUVERTURE » STOP » FERMETURE » STOP

3.1.2 Refermeture automatique

La refermeture automatique est activée après un TEMPS DE PAUSE prédéterminé.

Dans cette modalité, en appuyant sur la commande "**PAS-A-PAS**" l'automatisme change son mouvement selon la séquence 1 – **OUVERTURE** 2 – **PAUSE** 3 – **FERMETURE** 4 – **PAUSE**; par exemple, si l'automatisme est en train de s'ouvrir et la commande "pas-à-pas" de l'émetteur est appuyée, l'automatisme s'arrête en temps de pause. Vice versa si l'automatisme est fermé, il s'ouvre à la commande. Par **TEMPS DE PAUSE** il faut comprendre le temps de pause avant la refermeture automatique.

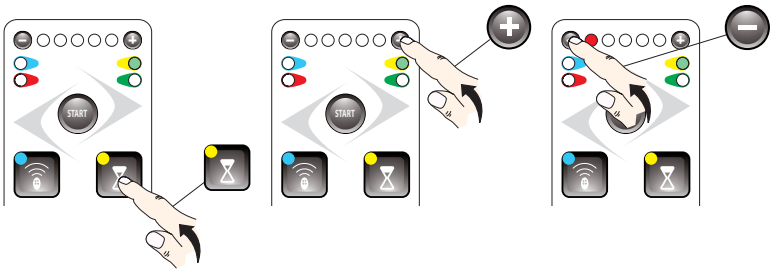

En appuyant sur et on sélectionne les différentes valeurs du **TEMPS DE PAUSE**.

Attendre 25 secondes ou appuyer de nouveau sur pour sortir.

OUVERTURE » PAUSE » FERMETURE » PAUSE

Appuyer sur le voyant vert (Droite) s'allume:

- Si aucun des voyants n'est allumé, la refermeture automatique n'est pas active, pour l'activer appuyer sur ;
- Si au moins un des voyants est allumé, la refermeture automatique est active, pour la désactiver appuyer sur jusqu'à ce que tous les voyants s'éteignent.

VOYANTS ALLUMES	TEMPS DE PAUSE
○○○○○○	REFERMETURE AUTOMATIQUE NON ACTIVE
●○○○○○	5 s
●●○○○○	10 s
●●●○○○	30 s
●●●●○○	60 s
●●●●●●	120 s

3.1.3 Menu OPTIONS 1

Appuyer pour entrer dans le menu OPTION 1, appuyer en séquence pour avancer dans la sélection, le clignotement du voyant indique la position, Avec la touche + la fonction est activée (voyant rouge fixe), avec la touche – la fonction est desactivée.

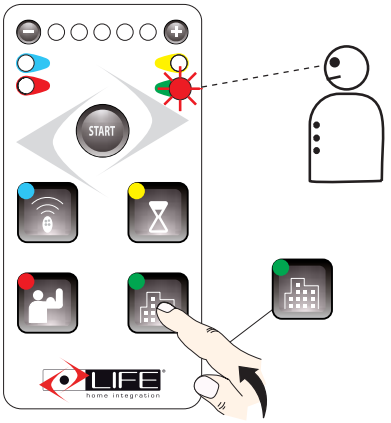

VOYANTS	OPTIONS
○○○○○○	Aucune fonction active
●○○○○○	Co-propriété: Commande pas-à-pas en ouverture
○●○○○○	Modifie le mode de fonctionnement en OUVERTURE – STOP – FERMETURE - STOP
○○●○○○	Activation de la gâche électrique avec bref coup de bélier
○○○●○○	L'entrée STOP devient PHOTO2, la photocellule intervient également en ouverture.
○○○○●○	FERME EN PASSANT, au passage devant PHOTO, l'automatisme se referme.

3.1.4 Menu OPTIONS 2

Appuyer 5" pour entrer dans le menu OPTIONS 2, appuyer en séquence pour avancer dans la sélection, le clignotement du voyant indique la position. Avec la touché + la fonction est activée (voyant rouge fixe), avec la touche – la fonction est désactivée.

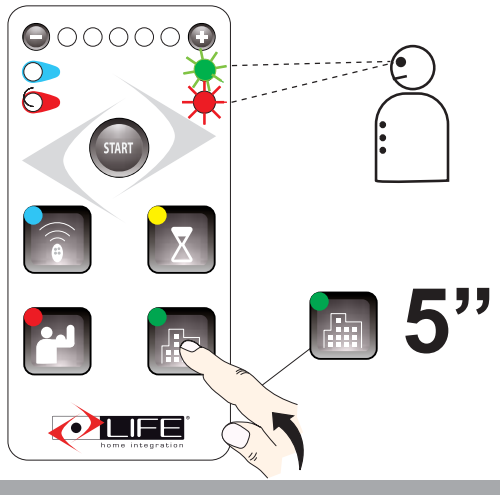

VOYANTS	OPTIONS
○○○○○○	Aucune fonction active
●○○○○○	Enregistrement des rallentissements
○●○○○○	Enregistrement de l'extra course en ouverture et en fermeture
○○●○○○	Pré-clignotement
○○○●○○	Activation du moteur simple (branchement sur les borniers 20-21-22)
○○○○●○	Départ Soft

3.2.3 Force

La force règle la poussée et la vitesse de l'automatisme.

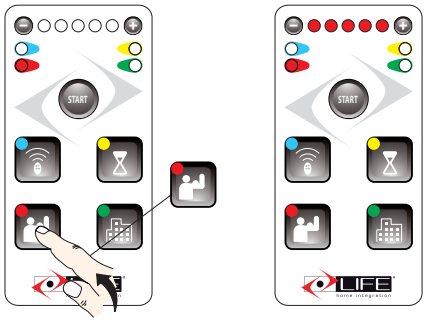

Appuyer sur le voyant rouge (**GAUCHE**) s'allume.
Appuyer sur et pour sélectionner les différentes valeurs de la force.

VOYANTS ALLUMES	Valeur FORCE
○○○○○○	**Minimum**
●○○○○○	
●●○○○○	
●●●○○○	
●●●●○○	
●●●●●●	**Maximum**

Attendre 25 secondes ou appuyer de nouveau sur pour sortir.

3.2.4 Sensibilité au mouvement

L'automatisme est muni d'un système de relèvement d'obstacle: l'automatisme inverse le mouvement lorsqu'il y a un impact contre un obstacle en ouverture et en fermeture.
Le réglage de la sensibilité indique une rapidité de réponse majeure ou mineure à l'obstacle.

1) En fermeture, si la centrale relève un obstacle, l'automatisme inverse le mouvement et effectue une ouverture totale ; si l'obstacle est relevé 3 fois de suite, l'automatisme s'arrête en position complètement ouverte, dans l'attente d'une nouvelle commande.
2) En ouverture, si la centrale relève un obstacle, l'automatisme effectue une brève inversion du mouvement et s'arrête, dans l'attente d'une commande.

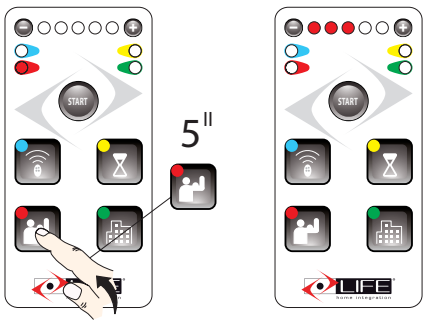

Appuyer sur pendant 5 secondes, le voyant rouge (**GAUCHE**) s'allume tout d'abord et puis s'éteint.
Appuyer sur et pour sélectionner les différentes valeurs de la sensibilité.

VOYANTS ALLUMES	SENSIBILITE
○○○○○○	**NO SENSIBILITE**
●○○○○○	**Minimum**
●●○○○○	
●●●○○○	
●●●●○○	
●●●●●●	**Maximum**

Attendre 25 secondes ou appuyer de nouveau sur pour sortir.

3.3 Fusibles

Deux fusibles internes:

a) F1 est situé sur l'alimentation secondaire a 24V, pour éviter le surcharge du trasformateur.
Caractéristiques techniques: fusible en miniature 5x20 T10 A certifié par IEC 60127 ou EN 60127.
b) F2 est situé sur l'alimentation primaire a 24V, pour éviter le surcharge du moteur
Caractéristiques techniques: fusible en miniature 5x20 T1 A certifié par IEC 60127 ou EN 60127.

3.3.4 Manuel de programmation

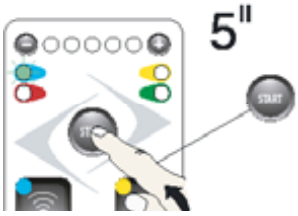

Positionner les battants à 45°

a) de presse START pour les 5 secondes, les premiers 5 leds s'allument et clignotent
La programmation peut se faire manuellement avec un bouton relié à des terminaux 6-10 STEP ou précédemment stockés radio.
> inverti

APPRENTISSAGE FINS DE COURSE DE FERMETURE

a) Apprentissage fins de course de fermeture battant 2. Donner la commande pas-à-pas (A) le battant (2) rejoigne et pousse quelques instants le fin de course de fermeture. Lorsque l'apprentissage de fin de course de fermeture du battant (2) a été effectué, seul le voyant rouge de droite reste allumé fixe.

b) Apprentissage fins de course de fermeture battant 1. Donner à nouveau le commande pas-à-pas (A) 1 rejoigne et pousse quelques instants le fin de course de fermeture. L'apprentissage correct des fins de course de fermeture est signalé par les voyants rouges allumés sur la centrale.

APPRENTISSAGE DEPHASAGE ET FIN DE COURSE D'OUVERTURE

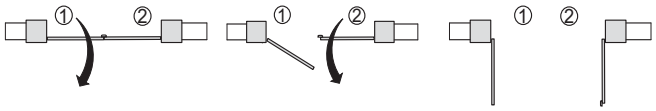

a) Donner la commande pas-à-pas (A) et relâcher le bouton, le battant (1) s'ouvre. Au moment voulu pour le déphasage du battant (2) (déphasage en ouverture) donner le commande pas-à-pas (A) et relâcher le bouton: le battant (2) s'ouvre également.

b) Les deux battants vont maintenant en ouverture jusqu'à ce qu'ils atteignent et poussent quelques instants les fins de course d'ouverture respectives. L'apprentissage correct des fins de course d'ouverture est signalé par les voyants rouges allumés sur la centrale.

APPRENTISSAGE ET DEPHASAGE DE FERMETURE

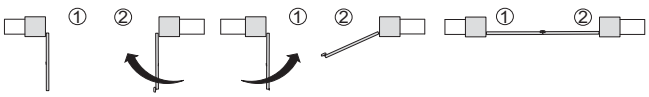

a) Donner le commande pas-à-pas (A) et relâcher le bouton, le battant (2) se referme. Au moment voulu pour le déphasage du battant (1) (déphasage en fermeture) donner le commande pas-à-pas (A) et relâcher le bouton : le battant (1) se referme également. Les deux battants vont maintenant en fermeture jusqu'à ce qu'ils atteignent et poussent quelques instants les fins de course de fermeture respectives.

b) Lorsque les battants (1) et (2) ont rejoint les fins de course de fermeture, vérifier que les deux voyants verts clignotent et que les deux voyants rouges soient allumés fixes.

L'automatisme est maintenant programmé. L'automatisme est par défaut en modalità semi-automatique.
Si le résultat obtenu n'est pas satisfaisant, effectuer une remise à zéro de la centrale et recommencer du début.

5 INFORMATIONS GENERALES

Il est interdit de reproduire ce mode d'emploi sans l'approbation et l'autorisation écrites et sans la vérification de **LIFE home integration.** Il est interdit de traduire ce mode d'emploi dans une autre langue, même partiellement, sans l'approbation et l'autorisation de **LIFE home integration**. Tous les droits du présent document sont réservés.
LIFE home integration décline toute responsabilité des dommages ou des dysfonctionnements dus à mauvaise installation ou à une utilisation incorrecte des produits. Lire attentivement ce mode d'emploi.
LIFE home integration décline toute responsabilité des dommages ou des dysfonctionnements dus à l'utilisation de l'unité de contrôle avec les dispositifs d'autres producteurs. Cela entraîne l'annulation de la garantie.
LIFE home integration décline toute responsabilité des dommages ou des préjudices dus au manque d'informations relatives à la mise en service, à la mise en route, à l'installation, à l'entretien et à l'utilisation spécifiés dans ce mode d'emploi ou au non respect des consignes de sécurité indiquées dans le chapitres INFORMATIONS ET CONSIGNES DE SECURITE.
Dans un souci d'amélioration de ses produits, **LIFE home integration**, se réserve le droit de les modifier à tout moment sans préavis. Ce document représente l'état des produits automatisés au moment de leur commercialisation

5.1 Donneìs relatives au producteur

LIFE home integration est le fabricant de l'unité de contrôle GE UNI 24R (ou « Unité ») et possède tous les droits sur ce document. Conformément à la directive sur les Machines 98/37/CE, les données du fabricant sont les suivantes:

- Fabricant**:** **LIFE home integration**
- Adresse: **ViaS.Pertini,3/5 – 31014 COLLE UMBERTO (TV) Italia**
- Téléphone: **+ 39 0422 809 254**
- Télécopie: **+ 39 0422 809 250**
- http: **www.homelife.it**
- e-mail: **info@homelife.it**

La fiche de réglage qui fournit toutes les informations relatives au fabricant du moto-réducteur est déterminée au niveau de l'unité de contrôle. Cette fiche précise le modèle et la date de production (mois/année) du produit.
Pour d'autres informations techniques et/ou commerciales ou d'envoi du personnel technique ou de demande de pièces détachées, le client peut contacter directement le fabricant ou le réseau de vente auprès duquel il a acheté le produit

5.2 Emploi

- **L'unité de contrôle GE UNIR DL est conçue exclusivement pour piloter 2 actionneurs électromécaniques alimentés à 230 Vdc destinés à motoriser des portails à deux vantaux battants de type « résidentiel ». Un autre emploi que celui prévu par les normes en vigueur est considéré non conforme et est interdit.**
- **L'unité de contrôle doit être utilisée seulement avec les produits LIFE.**
- **Le fabricant décline toute responsabilité pour les dommages dus à cet autre emploi. Le risque est exclusivement à la charge de l'installateur et annule tout recours à la garantie.**
- **L'unité de contrôle ne peut pas être installée et utilisée dans des lieux comportant des risques d'explosion.**
- Les portails qui sont automatisées doivent être conformes aux normes et aux directives européennes en vigueur, notamment la EN 12604 et EN 12605.
- L'unité de contrôle ne doit être utilisée que dans des conditions techniques optimales et suivant l'emploi prévu, en pleine connaissance des conditions de sécurité et de danger, et en observant les instructions d'installation et d'utilisation.
- Les dysfonctionnements qui risquent de compromettre la sécurité doivent être éliminés immédiatement.
- L'unité de contrôle ne doit être installée que dans des lieux qui ne sont pas sujets à un risque d'inondation.

6 PRESCRIPTIONS ET CONSIGNES DE SECURITE

6.1 Prescriptions et conseils généraux

- **Ce manuel est destiné exclusivement au TECHNICIEN PROFESSIONNEL PREPOSE A L'INSTALLATION. L'installation de l'unité nécessite une certaine connaissance des aspects théoriques et techniques (mécanique, électrotechnique et électronique) ainsi que des lois et des normes qui réglementent ce secteur.**
- **Même si l'unité de contrôle est installée, l'utilisateur ne doit effectuer aucune opération sur l'unité, y compris à l'aide des instructions présentées dans ce manuel, qui sont strictement réservées au personnel technique qualifié.**
- **Le technicien professionnel de l'installation doit se conformer aux lois suivantes dans le cadre de son travail : loi 46/90, directive 98/37/CE, 73/23/CEE, 89/336/CEE modifiées. Il doit également faire constamment référence aux normes harmonisées EN 12453 e EN 12445.**
- **Les conseils présentés dans ce manuel doivent toujours être respectés au cours de l'installation, des connexions, des réglages, de l'entretien et des paramétrages de l'unité de contrôle. Le fabricant décline toute responsabilité des dommages et préjudices provoqués par le non respect des prescriptions de sécurité présentées dans ce manuel.**
- **Le fabricant décline toute responsabilité des dommages et pannes de fonctionnement de l'unité de contrôle causés par le non respect des instructions contenues dans ce manuel.**
- **Garder le mode d'emploi à disposition, de façon à s'y référer rapidement en cas de nécessité.**
- Au cours de l'installation, des branchements et de la mise en marche de l'unité, respecter les normes sur la prévention des accidents et les normes nationales de sécurité en vigueur.
- Afin de garantir le fonctionnement optimal de l'unité de contrôle et un niveau de protection adapté, utiliser uniquement des pièces détachées, des accessoires, des dispositifs et des fixations originaux.
- Ne modifier aucun dispositif ou pièce du moto-réducteur. De telles opérations peuvent provoquer des dysfonctionnements. Le fabricant décline toute responsabilité en cas de dommages provoqués par des pièces d'une autre nature.
- N'effectuer aucune modification d'un des dispositifs ou composante de l'unité de contrôle. Ces opérations risquent de provoquer des dysfonctionnements. Le producteur décline toute responsabilité en cas de dommages liés à la modification des produits.
- Si des liquides ont coulé à l'intérieur de l'unité de contrôle, couper immédiatement l'alimentation électrique et s'adresser au service technique du fabricant. L'emploi de l'unité de contrôle dans de telles conditions peut s'avérer très dangereux.
- En cas de longues périodes de non utilisation, pour éviter tout risque d'émanations de substances nocives de la batterie (facultative), la retirer et la garder dans un lieu sec et la recharger de façon périodique.
- En cas de panne ou de problème impossible à résoudre sur la base des instructions indiquées dans ce mode d'emploi, s'adresser au service technique du fabricant.

6.2 Prescriptions et conseils pour le stockage

- **Le fabricant décline toute responsabilité en cas de dommages et pannes de mise en service et en route de l'unité de contrôle qui sont liés au non respect des instructions de stockage.**
- Il faut stocker l'unité de contrôle exclusivement dans des zones fermées et sèches à une température ambiante entre -20 et +70°C et à une certaine hauteur du sol.
- Protéger l'unité de contrôle des sources de chaleur et ne pas l'exposer aux flammes. Il pourrait s'endommager et provoquer ainsi des dysfonctionnements, des incendies ou des situations dangereuses.

7 INSTALLATION

ATTENTION: instructions de sécurité importantes. Suivre scrupuleusement ces instructions car une mauvaise installation peut provoquer de graves dommages et préjudices aux personnes
Avant toute installation, lire attentivement les prescriptions et conseils spécifiés dans ce mode d'emploi (voir chap. PRESCRIPTIONS ET CONSIGNES DE SECURITE) et respecter scrupuleusement les instructions ci-jointes.

7.1 Prescriptions et conseils pour l'installation

- **Avant l'installation, lire attentivement les chap. relatifs aux PRESCRIPTIONS ET CONSIGNES DE SECURITE**
- **L'installateur est chargé de vérifier que la température indiquée sur l'unité de contrôle voir chap. DONNEES TECHNIQUES) est en adéquation avec le lieu de l'installation.**
- **Avant l'installation, vérifier si des dispositifs ou des matériels sont nécessaires pour compléter l'automatisme en fonction de son emploi spécifique.**
- **Le technicien préposé à l'installation doit vérifier que la température requise au niveau de l'unité de contrôle (voir chap. Données Techniques) est adaptée à la zone d'installation**
- **Le dispositif automatisé ne peut pas être utilisé sur des portails équipés de portes de passage piétons, sauf si le fonctionnement du système automatisé est neutralisé lorsque la porte est ouverte.**
- **Avant l'installation du système automatisé, vérifier que le portail est en bonne condition mécanique, qu'il est correctement équilibré et qu'il s'ouvre et se ferme correctement.**
- **Vérifier qu'il n'y a pas de danger de coincement entre le portail ouvert et les autres parties périphériques, au moment de l'ouverture.**
- **Les boutons installés (généralement ON/OFF) au niveau du contrôle du système automatisé doivent être placés de façon à ce que le portail soit visible et à distance des parties mobiles. Sauf s'ils fonctionnent à l'aide d'une clé, ces boutons doivent être placés à au moins à 1,5 m du sol, hors de portée du public.**
- **Après avoir installé le système automatisé, vérifier qu'il a été correctement programmé et que les systèmes de protection et le dispositif de déverrouillage fonctionnent correctement**
- Il est interdit d'installer un système automatisé sur un portail qui n'est pas performant et sûr car le système automatisé ne peut pas corriger les défauts dus à une mauvaise installation ou à un manque d'entretien du portail.
- Pendant l'installation du système automatisé, se référer aux normes harmonisées EN 12453 et EN 12445.
- Vérifier que chaque dispositif installé est adapté au système automatisé, et faire attention aux données spécifiées dans le chap. DONNEES TECHNIQUES. Cesser toute installation si un des dispositifs est inadapté à l'emploi prévu.
- Vérifier que la zone d'installation de l'unité de contrôle n'est pas située à proximité de zones d'inondations ou de crues, de sources de chaleur ou de flammes, d'incendies ou des zones dangereuses en général.
- Pendant l'installation, protéger les composantes de l'unité de contrôle afin d'éviter l'éventuelle pénétration de liquides (par ex. pluie) et/ou corps étrangers (terre, gravier, etc.).
- Ne connecter l'unité de contrôle qu'à une ligne électrique aux normes, dotée d'un système de terre et d'un système de sectionnement de l'alimentation fusible.
- Il est possible d'équiper l'unité de contrôle de deux batteries-tampons (facultatives); leur installation devra être effectuée par un TECHNICIEN PROFESSIONNEL DE L'INSTALLATION ainsi que leur entretien et leur remplacement.
- Détruire le matériel d'emballage dans le respect des normes locales.
- Porter des lunettes de protection au moment d'effectuer les trous de fixation.
- En cas de travaux en hauteur (au-delà de 2 mètres), pour installer par exemple le clignotant ou l'antenne, les techniciens professionnels doivent utiliser des échelles, des harnais de sécurité, porter un casque de protection et tout ce qui est prévu par la loi et les normes relatives à de tels travaux. Se référer à la directive 89/655/CEE modifiée par la directive 2001/45/CE.

8 ESSAI ET MISE EN SERVICE

- **Seul un TECHNICIEN COMPETENT, dirigé et contrôlé par le TECHNICIEN PROFESSIONNEL DE L'INSTALLATION, doit se charger de l'essai et de la mise en service du système automatisé (ou automatisme). C'est à la personne qui va effectuer l'essai et mettre en service le système automatisé (dont l'unité de contrôle fait partie) de définir les tests prévus en fonction des risques et de vérifier la conformité du système avec les règlements, lois et normes, particulièrement la norme EN 12445 qui spécifie les méthodes d'essai et de contrôle des systèmes automatisés pour portails ainsi que la norme EN 12453 qui donne des précisions sur les performances de sécurité d'emploi**.
- Les phases d'essai et de mise en service sont les phases les plus importantes de l'installation du système automatisé, afin de garantir une sécurité d'emploi optimale.
- Il est également possible d'utiliser les contrôles et les procédures utilisées pendant l'essai au cours des contrôles périodiques du système automatisé et de ses dispositifs.
- L'automatisme n'est mis en service que lorsqu'un réglage de force qui n'est pas dangereuse a été programmée. Le réglage de force doit être réglée selon une valeur minimale qui exclut tout risque de blessure pendant la phase de fermeture.
- Régler les forces maximales comme prévu par la norme EN 12445.
- Ne jamais toucher le portail et ses parties mobiles lorsqu'il est en mouvement.
- Lorsque le portail est en mouvement, garder une certaine distance de sécurité : ne passer à travers le passage que lorsque le portail est complètement ouvert et arrêté.
- Interrompre immédiatement l'emploi du système automatisé en cas de fonctionnement non conforme (bruit, mouvement à secousses, etc.): le non respect de ces instructions peut engendrer des dangers graves, des risques de blessures et/ou des dommages au portail et au système automatisé.
- Il est important de se rappeler que le portail en mouvement comporte les risques résiduels suivants:
  a) Impact et déformation du bord principal de fermeture;
  b) Impact et déformation de la zone d'ouverture;
  c) Cisaillement entre la porte coulissante et les parties fixes du rail et du support pendant le mouvement;
  d) Risques mécaniques dépendants du mouvement

8.1 Essai

Pendant l'essai, s'assurer que la mesure de la force d'impact du portail est en conformité avec les normes EN 12445 e EN 12453.

- Vérifier que les points spécifiés dans les chap. PRESCRIPTIONS ET CONSEILS DE SECURITE et PRESCRIPTIONS ET CONSEILS D'INSTALLATION ont été strictement respectés.
- Vérifier que le système automatisé est réglé correctement et que les systèmes de protection et de déverrouillage fonctionnent correctement.
- Pour tout élément installé, suivre les procédures présentées dans les manuels d'utilisation respectifs.
- A l'aide du sélecteur à clé ou de l'émetteur, effectuer les essais d'ouverture et de fermeture du portail et vérifier que chaque mouvement correspond à ce qui a été programmé au niveau de l'unité de contrôle. Répéter les essais jusqu'à l'obtention d'un fonctionnement correct
- Vérifier le fonctionnement des Leds au niveau du clavier de l'unité de contrôle.
- En ce qui concerne le contrôle des photocellules, vérifier en particulier qu'il n'y a aucune interférence avec d'autres dispositifs, faire passer un tube cylindrique de 5 cm de diamètre et de 30 cm de long à travers l'axe optique qui relie les deux photocellules. Effectuer l'essai près du transmetteur, et ensuite près du récepteur et enfin à mi-chemin entre les deux.
- Dans les trois cas, le dispositif doit fonctionner en passant de l'état actif à l'état d'alarme et vice versa, provoquant l'action prévue par l'unité de contrôle: par ex. pendant la fermeture, il faut qu'il y ait une inversion du mouvement.
- Effectuer l'essai de fonctionnement au niveau des photocellules prévu par la norme EN 12445 p. 4.1.1.6. Les résultats doivent être conformes à ce qui est prévu dans la norme EN 12453 p. 5.1.1.6.
  c) Vérifier que les dispositifs d'arrêt branchés à l'entrée de la borne STOP (borne 7) provoquent l'arrêt immédiat de tout mouvement en cours.
  d) Vérifier que lorsque les vantaux arrivent à la fin de la course, leurs moteurs s'arrêtent.
  e) Faire l'essai suivant: pendant le mouvement (soit d'ouverture ou de fermeture), simuler un obstacle qui empêche le mouvement d'un vantail; vérifier qu'à la fermeture, l'opération s'inverse et qu'à l'ouverture elle s'arrête, avant de dépasser la force prévue par les normes.

ATTENTION: lorsque le système automatisé a été essayé, NE PLUS modifier les paramètres programmés. En cas de changement des réglages (par ex. modification de la valeur de limiteur de couple), répéter les essais prévus, conformément à la norme EN 12445.

8.2 Mise en service

La mise en service n'est possible qu'au terme de tous les contrôles prévus dans le chap. ESSAI. Aucune mise en service n'est autorisée dans des conditions précaires ou provisoires.

a) Préparer le dossier technique du système automatisé qui doit prévoir au minimum:
   - Plan général mécanique et électrique
   - Analyse des risques et solutions adoptées pour les éliminer ou les réduire ;
   - Modes d'emploi de chaque dispositif ;
   - Liste des pièces utilisées ;
   - Mode d'emploi et conseils d'emploi du propriétaire ;
   - Dossier d'entretien de l'installation ;
   - Déclaration CEE de conformité de l'installation.

b) Fixer une plaque de marquage CE au portail qui indique les informations suivantes:
   - Nom et adresse du responsable de la mise en service,
   - Type de système automatisé,
   - Modèle,
   - Numéro de série,
   - Année d'installation
   - marquage CE.

c) Remplir et remettre au propriétaire de l'automatisme la déclaration de conformité
d) Remettre au propriétaire du système automatisé (ou automatisme) le mode d'emploi (EN 12635 p. 5.3 e 5.4).
e) Remettre au propriétaire de le système automatisé un dossier d'entretien et des améliorations (EN 12635 p. 5.3).
f) Remettre au propriétaire du système automatisé le document qui résume les prescriptions relatives à l'entretien des dispositifs du système automatisé (EN 12635 p. 5.3 e 5.5).
g) Avant la mise en service du système automatisé, informer d'une manière exhaustive le propriétaire des risques et des dangers potentiels.

9 INSTRUCTIONS ET CONSEILS D'EMPLOI ET D'ENTRETIEN

9.1 Prescriptions et consignes de sécurité

- **Le technicien préposé à l'installation doit analyser les risques présents au niveau du système automatisé et informer l'usager/propriétaire des éventuels risques potentiels. Les risques potentiels sont à préciser par écrit dans ce mode d'emploi.**
- **Le mouvement du portail comporte les risques suivants : choc et déformation du bord principal de fermeture ; impact et déformation au niveau de la zone d'ouverture ; cisaillement entre la porte coulissante et les parties fixes de la coulisse et du support pendant le mouvement ; risques mécaniques liés au mouvement.**
- **Le fabricant décline toute responsabilité en cas de dommages ou préjudices dus au non respect des informations relatives à l'emploi et des consignes de sécurité ci-jointes.**
- **Le fabricant décline toute responsabilité en cas de dommages et pannes qui dépendent du non respect du mode d'emploi.**
- **Conserver ce manuel dans un lieu sûr et à portée de main afin de le consulter rapidement en cas de nécessité.**
- **Avant d'activer le portail, vérifier qu'une certaine distance de sécurité est respectée.**
- Ne jamais toucher le portail et ses parties mobiles lorsqu'il est en mouvement.
- Lorsque le portail est en mouvement, rester à distance de sécurité : ne traverser le passage que lorsque la portail est complètement ouvert ou arrêté.
- Empêcher es enfants de jouer ou de s'arrêter près du portail ou des organes de commande (émetteur). Il en va de même pour les animaux et les personnes handicapées.
- Ne jamais permettre aux enfants de jouer avec les commandes de contrôle du portail ; ne jamais laisser les émetteurs ou d'autres dispositifs de commande à la portée des enfants.
- Interrompre immédiatement l'emploi du système automatisé en cas de dysfonctionnement (bruit, mouvement à secousses, etc.). Le non respect des ces conseils peut provoquer des dangers graves, des risques d'accidents et/ou des dommages au portail et à le système automatisé. Demander l'intervention d'un TECHNICIEN PROFESSIONNEL PREPOSE A L'INSTALLATION ; dans l'attente, utiliser le portail normalement en débrayant les moto-réducteurs (voir chap. DEVEROUILLAGE DES MOTEUR-RÉDUCTEURS).
- Afin conserver les moto-réducteurs en bon état de marche, suivre les opérations décrites dans le chap. ENTRETIEN en respectant les échéances précisées par le TECHNICIEN PROFESSIONNEL PREPOSE A L'INSTALLATION.
- Examiner fréquemment l'installation afin de vérifier qu'il n'y a aucun signe de déséquilibre mécanique, d'usage ou de dommage des câbles ou des pièces assemblées : n'utiliser le système automatisé qu'après réparation et réglages.
- Si des liquides pénètrent à l'intérieur du moto-réducteur, couper immédiatement l'alimentation électrique et demander l'intervention du service technique du fabricant ; l'emploi du moto-réducteur dans ces conditions peut s'avérer dangereux. Dans ce cas, ne pas utiliser le dispositif automatisé ni la batterie-tampon (facultatif).
- En cas de problèmes qu'il n'est pas possible de résoudre à l'aide des informations ci-jointes, demander l'intervention du service technique du fabricant

10 ENTRETIEN

10.1 Prescriptions et conseils pour l'entretien

- **Une fois testé le système automatisé, NE plus modifier les paramètres programmés. En cas de modification des réglages (ex. modification de la valeur de la tension), REPETER LES VERIFICATIONS PREVUES POUR L'ESSAI ET SUIVANT LES NORMES.**
- **Le fabricant décline toute responsabilité des dommages et des préjudices dus au non respect des informations relatives à l'entretien contenues dans ce mode d'emploi, et en cas de non respect des prescriptions de sécurité ci-jointes.**
- **Le fabricant décline toute responsabilité pour les dommages ou les pannes liés au non respect des instructions d'entretien.**
- **Afin de garder le système automatisé fonctionnel et sûr, effectuer le nettoyage, les contrôles et l'entretien périodique prévus dans ce mode d'emploi. Cette obligation est à la charge du propriétaire.**
- **Toute intervention de contrôle, entretien ou réparation est à la charge d'un TECHNICIEN PROFESSIONNEL PREPOSE A L'INSTALLATION .**
- **Toujours couper l'alimentation électrique du système automatisé en cas d'anomalie, panne ou avant toute intervention afin d'éviter que le portail ne se mette en marche.**
- **Toujours couper l'alimentation électrique du système automatisé avant toute intervention d'entretien ou de nettoyage.**
- **Le propriétaire N'est PAS autorisé à retirer la protection du moto-réducteur lorsque le système automatisé est branché.**
- **SI LE CABLE D'ALIMENTATION EST ENDOMMAGE, LE FABRICANT DOIT LE REMPLACER POUR EVITER TOUT RISQUE OU SON SERVICE TECHNIQUE OU UN TECHNICIEN QUALIFIE**.
- Utiliser exclusivement les pièces de rechange, les accessoires et le matériel de fixation originaux.
- Ne jamais effectuer de modifications techniques ou de programmation au niveau du moto-réducteur. Ces opérations peuvent provoquer des dysfonctionnements et/ou des risques d'accident. Le fabricant décline toute responsabilité en cas de dommages provoqué par des produits modifiés.
- En cas de fonctionnement des disjoncteurs ou des fusibles, éliminer la panne avant de les remplacer. Demander l'intervention d'un TECHNICIEN PROFESSIONNEL PREPOSE A L'INSTALLATION .
- Le débranchement ou l'éventuelle substitution des deux batteries-tampons (facultatif) doivent être effectuées exclusivement par un TECHNICIEN PROFESSIONNEL DE L'INSTALLATION.
- En cas d'anomalie qu'il n'est pas possible de résoudre suivant les instructions ci-jointes, demander l'intervention du service technique du fabricant.
- Toute opération d'entretien, réparation ou remplacement des pièces doit être enregistrée sur le dossier relatif à l'entretien, FOURNI ET REMPLI INITIALEMENT PAR LE FABRICANT.

10.2 Entretien périodique

Tous les 6 mois, demander à un TECHNICIEN PROFESSIONNEL DEL'INSTALLATION d'effectuer une série d'essais prévus pour la mise en marche du système automatisé (voir MANUEL D'INSTALLATION – chap. ESSAI ET MISE EN MARCHE).

11 DESTRUCTION ET ELIMINATION

- L'unité de contrôle est réalisée avec des matériaux qu'il faut détruire de façon particulière. Se référer aux normes en vigueur dans le pays où le système automatisé a été installé, spécialement pour les batteries-tampons (s'il en est équipé).
- Les batteries (éventuellement mises à disposition) doivent être retirées de l'unité de contrôle avant leur destruction. Avant de les retirer, débrancher l'unité de contrôle.
- Demander au personnel qualifié de détruire le système automatisé.

ATTENTION: Un électricien qualifié doit débrancher le système automatisé du réseau électrique à l'aide d'instruments adaptés.

12 DECLARATION CE DE CONFORMITE DU PRODUCTEUR

Déclaration de conformité

CE

selon la Directive 98/37/CE, Annexe II, partie B (déclaration CE de conformité du producteur)

LIFE home integration
Via S.Pertini,3/5
31014 COLLE UMBERTO (TV) – Italia

déclare que le produit suivant:

Unité de contrôle GEUNIR DL

est conforme aux principales spécifications prévues dans les directives suivantes:

- Basse tension 73/23/CEE modifiée,
- Compatibilité électromagnétique 89/336/CEE modifiée,
- Appareils radio et de télécommunications 1999/5/CE modifiées.

est conforme aux normes suivantes:

• EN 12445:2000	Portes et portails industriels, commerciaux et de garage – Sécurité d'emploi des portes motorisées – Méthodes d'essai.
• EN 12453:	Portes et portails industriels, commerciaux et pour garage – Sécurité d'emploi des portes motorisées – Spécifications
• EN 60204-1:1997	Sécurité des machines – Equipement électrique des appareils – Partie 1: règles générales.
• EN 60950	Equipements pour la technologie de l'information – Sécurité – Partie 1 : Spécifications générales
• ETSI EN 301489-3:2001	Compatibilité électromagnétique pour équipements et dispositifs radio.
• EN 300220-3:2000	Equipements radio et systèmes – dispositifs à rayon court – Caractéristiques techniques et méthodes d'essai pour les équipements radio à fréquence de 25 à 1000 MHz et puissance jusqu'à 500 mW.

Déclare également qu'aucune mise en service des éléments en question n'est autorisée si l'installation n'a pas été déclarée conforme à la directive 98/37/CE.

COLLE UMBERTO _____

Nom di signataire: **MICHELE RUI**

Titre: **PRESIDENTE**

Signature: _____

Address: Via Sandro Pertini,3/5 31014 COLLE UMBERTO (TV) Italia

Telephone: **+ 39 0438 388592**
Telefax: **+ 39 0438 388593**
http **www.homelife.it**
e-mail: **info@homelife.it**

Numero Verde
800-046826